ACCROÎTRE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:56)

var ACROISTRE

[1] ACCROÎTRE (verbe neutre) Médecine - Médecine

verbe
Etymologie FEW II 2 1329b : crescere

Définition Augmenter en taille, croître, en parlant d'un apostème*.

Citations

- […] car il senefie que les ulceres des bouiaux sont sanieuzes et acreues , et pour ce que l'estomac a compassion avec eulx.
 Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras, 1363, p. 155.*

[2] ACCROÎTRE (verbe neutre) Médecine - Médecine

verbe
Etymologie FEW II 2 1329b : crescere

Définition Augmenter en quantité, en parlant d'humeurs* altérées.

Citations

- Sachiés donc que au commencement d’apostumes u de collections nous devons rebouter la matere, s’ele n’est envenimee. S’ele ne puet estre reboutee, ançois acroist , nous devons user de dissolutis ; se on ne puet, on doit user de maturatis, aprés de mondificatis en la fin.
 Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 18r*.

[3] ACCROÎTRE (v.trans.) Médecine - Médecine

verbe
Etymologie FEW II 2 1329b : crescere

Définition Augmenter en taille, agrandir, en parlant d'une incision ou d'une plaie.

Citations

- Il ne convenist pas que l'os fust osté ne que la plaie du cran fust acreue , nient plus qu'i(l) couvient (a) la plaie de l'os de la cuisse, autressi se la moiele du cran ne fust plus noble que la moele de l'os de la cuisse.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 984, p. 234.*

[4] ACCROÎTRE (v.trans.) Médecine - Médecine

verbe
Etymologie FEW II 2 1329b : crescere

Définition Augmenter en intensité, en parlant d'une manifestation d'une maladie spécifique ou d'une douleur.

Citations

- Es constitucions cotidianes borrealles, les corps sont plus fors, bien mouvables, bien coullourez, et les font mieulx oir ; font les ventres secs, mordent les yeux, font douleur en la poitrine, et s'il y avoit avant douleur, tout est acreu .
 Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras, 1362-1363, p. 68.*
- Aprez il est assavoir que spasme de repleccion est gari par survenue de fievre, gardees .iii. condicions ; premierement, qu'il soit causé de matiere et que elle soit froide, car se la matiere estoit chaude ou le corps inanit, il acroistroit le spasme ; aprez, que le corps soit mondefié, car autrement il seroit peril d'apostume ou que la matiere ne courust aux membres principaux, et acreust la fievre et fust cause de mort ; et la tierce condition […].
 Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras, 1363, p. 195.*
- Il ne convient pas, dit il, en ciauls qui ont fievres quartaines, restraindre ne asoubtillier la diete, ains convient ançois acroistre et conserver le fu, c'est a dire la chaleur naturele et les esperis du pacient.
 Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 57, fol. 55r.*